



PREFET DU NORD

LILLE, 15/11/2017

Plate-forme
interdépartementale de la
naturalisation

[REDACTED]
(RAPPELER CE NUMERO DANS TOUTE
CORRESPONDANCE)

RECEPISSE DE DEPOT DE DOSSIER DE DEMANDE DE LIBERATION DES LIENS D'ALLEGANCE

(décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 – article 37)

[REDACTED]
Monsieur [REDACTED]

né à [REDACTED] (France)

le [REDACTED]

demeurant [REDACTED] France

a déposé le 15/11/2017

à la Préfecture du Nord

un dossier de demande de libération.

N.B. : Vous devez tenir informés les services administratifs de tout changement d'adresse ou de toute modification intervenant dans la situation familiale au cours de la procédure d'acquisition de la nationalité française par décret.

Pour le Préfet
Pour le préfet,
l'adjointe au chef de la plate-forme
interdépartementale de la naturalisation

Brigitte LARONCHE